

ASSEMBLÉE NATIONALE

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2026 - (N° 1906)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° I-458

présenté par

Mme Spillebout, Mme Hoffman, M. Falorni, M. Frébault, M. Marion et Mme Marsaud

ARTICLE 27

Cet amendement a été déclaré irrecevable au titre de la loi organique relative aux lois de finances.